

COMPTE-RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2021

Présents : ALCOUFFE Christophe, BONAFÉ Brigitte, CANREDON Bénédicte, CASANOVA Adeline, DEBAECKER Louise, LOTTIN Cyprien, OLIVIÉ Benoît, PORTIÉ Serge, ROZIÈRES Nathalie, RUFIE Bertin, SANCHEZ Nadine, TEULIER Sylvain, VIDAL Sylvie

Secrétaire de séance : Sylvain TEULIER

Le compte-rendu de la séance en date du 10 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité - 13 voix pour-

A la demande de Monsieur le Maire , deux délibérations sont ajoutées à l'ordre du jour :

- Recrutement d'un agent contractuel en remplacement d'un agent momentanément indisponible.
- - Adhésion au GUSO et recrutement d'intermittents du spectacle.
-
- Cet ajout est accepté à 13 voix pour.

Le compte-rendu de la séance en date du 10 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité - 13 voix pour-

DELIBERATIONS

1 Vente de l'immeuble château de Rulhe

La vente de ce bien a fait l'objet de plusieurs délibérations, dont celle du 31 mai 2021 approuvant la proposition d'achat d'un acquéreur, à hauteur de 120.000€ (dont 6 500€ de frais d'agence).

L'acte authentique devait se tenir dès l'obtention par l'acquéreur de son financement, ce qui est à ce jour effectif.

Considérant que l'acquéreur a récemment alerté la commune d'une erreur significative sur la surface habitable de l'immeuble.

Après vérification celle-ci s'élève à 360m².

Considérant que cet élément est de nature légitime à affecter la valeur du bien.

Le conseil municipal est appelé à revoir le prix de vente, il en fixe le montant à 105 000€, dont 5 500€ de frais d'agence.

Il autorise le maire à signer l'avenant en ce sens au compromis de vente, ainsi que l'acte notarié qui s'en suivra.

Cette délibération est approuvée à 12 voix Pour, et 1 voix contre.

2/ Recrutement d'agent pour remplacer des agents publics momentanément indisponibles

Considérant que les besoins de service justifient le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agent contractuels momentanément indisponibles, le conseil municipal autorise le Maire à recruter des agents contractuels de droit public dans les conditions fixées par la loi du 26 janvier 1984.

En l'occurrence Madame ISSAD-LEGRAND Brigitte remplacera Madame PONS-COSTES Marielle momentanément indisponible, et assurera les tâches de secrétariat et comptabilité de la commune.

La délibération est acceptée à l'unanimité.

3/ Adhésion au GUSO et recrutement d'intermittents du spectacle.

Le GUSO- Guichet unique pour le spectacle vivant – permet aux organisateurs non professionnels de spectacles, dont les collectivités territoriales, d'engager ponctuellement des intermittents du spectacle vivant et de se libérer auprès de cet organisme des démarches obligatoires liées à cet engagement.

Considérant la nécessité de recourir à des intermittents du spectacle vivant pour l'animation de la locale.

Et au vu des éléments précédemment exposés sur le GUSO.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver l'adhésion au GUSO, d'autoriser le Maire à accomplir les démarches nécessaires et signer les contrats de travail à durée déterminée avec les intermittents du spectacle.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

SUJETS ABORDES

Devis et travaux en cours :

- Toiture église : l'entreprise Laporte, retenue pour ces travaux, a refait un devis global reprenant les précédents et intégrant les points convenus avec le service des bâtiments de France. Montant global : 34 812,60 € HT. Comme vu lors du précédent conseil, l'ardoise extraite à Dourgne (Tarn) sera utilisée et tous les chenaux et descentes seront revues.
- La grille amovible devant le Faitout étant en panne, l'entreprise installatrice Bouissou a été sollicitée. Sa réponse n'est pas satisfaisante (prix jugé excessif avec en plus une absence d'engagement). D'autres entreprises seront consultées.
- Le mur de soutènement de l'accès à la crypte doit être rejointoyé : les devis sont demandés.
- Compte-tenu de la vente de l'immeuble de Rulhe, pour stocker les matériels des associations deux containers seront placés à proximité de la salle des fêtes, ceci en solution provisoire. Leur achat,

après divers devis, est validé pour un prix de 2 998 € HT.

- Le confortement du mur du cimetière de l'Hôpital a fait l'objet d'une étude géotechnique qui préconise la mise en place de tirants d'encrage dans le rocher avec les croix de St André fixées sur le mur. Deux lots ont été définis pour le chantier et plusieurs entreprises consultées :
Au final après analyse des offres :
 - Les tirants seront posés par la société SONGEO de Gages. Montant 14 400 € HT .l'intervention est prévue en janvier 2022.
 - Réalisation de drainage en amont - : société CFTP d'Auzits. Montant 3 105 € HT .l'intervention est prévue mars/avril 2022.

Projets en cours

- Ouverture du Riou Viou : Le dernier comité du pilotage, réunissant le SmCLm (syndicat mixte Célé Lot médian), la communauté de communes du pays rignacois, les services du département et la mairie d'Auzits, ont retenu les solutions techniques qui seront mises en œuvre pour la construction des futures berges du ruisseau et pour le confortement des fondations des bâtiments à la Planque (Mairie, Maison Blanc).
Avant les travaux, un état des lieux exhaustif décrira l'état des constructions, il sera comparé à un second état des lieux post-travaux. Ceci afin d'établir des éléments objectifs dans l'intérêt des riverains en cas d'impacts du chantier sur les bâtiments.
Tous ces éléments seront détaillés lors d'une rencontre avec les citoyens relais : personnes ayant manifesté leur intérêt pour suivre et donner leur avis sur les projets Riou Viou et Cœur de village (intimement liés à La Planque) - Réunion prévue mardi 18 janvier 18h salle des fêtes d'Auzits-
-
- Pour les aménagements Cœur de Village l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue (cabinets PHBA, AVIP et AQR) a remis une première esquisse de La Planque. Une seconde réunion de travail est prévue courant décembre pour Rulhe et le Plateau d'Hymes.
Comme dit ci-dessus, la réunion du 18 janvier permettra d'échanger et recueillir les avis et suggestions des citoyens, en présence des architectes/paysagistes.
-
- Assainissement collectif, station d'épuration de La Planque : Le bureau d'études A2E réalise actuellement en première étape de cette opération la reconnaissance et le diagnostic des branchements au réseau, afin de localiser les entrées d'eaux claires « parasites » qui peuvent provoquer la saturation de la station.
-
- Tunnel Costepeyre-Marty, rappel : Cet ouvrage, s'il pouvait être ouvert aux promeneurs permettrait la création d'une voie verte entre Le Plateau d'Hymes et Firmi.
Le conseil de mai 2021 a décidé de confier la vérification détaillée de cet ouvrage à la société spécialisée SEDOA de Montpellier. Cette dernière a réalisé cette opération et remis son rapport : l'ouvrage est globalement en état excepté ses deux extrémités, des travaux relativement importants

devront être réalisés avant toute ouverture.

A ce stade il est nécessaire de prendre un maître d'œuvre spécialisé afin d'estimer le coût de réparation, puis préparer la consultation d'entreprises si ce coût est accessible pour notre budget. Actuellement nous recherchons donc un tel maître d'œuvre.

Informations aux élus :

- CCAS : Le traditionnel goûter offert à nos anciens s'est déroulé le 16 novembre, suivi de nombreux retours positifs.

Une première rencontre, très constructive, avec les jeunes (11 – 18 ans) a permis de recueillir leurs attentes et idées, et une seconde se déroulera le 22 janvier. Ceci aboutira à définir un programme d'actions qui sera détaillé prochainement.

Avec la collaboration active du foyer de vie, les colis-cadeaux de Noël se préparent.

- Examen de courriers reçus en mairie
- Projet de formation à l'utilisation des défibrillateurs

Monsieur le Maire lève la séance : il est minuit ;